

PROGRAMME DE FORMATION

LE FACILITY MANAGEMENT

Durée : 2 jours

Objectifs :

- Savoir que, dans le cadre du développement des marchés en PPP, le facility management se positionne comme un complément indispensable à l'acte de construire ;
- Evoluer d'une logique de moyens à une logique de résultats ;
- Développer sa culture de gestion et de reporting ;
- Optimiser le recours à l'externe ;
- Prendre la dimension du "maître d'ouvrage"

Le facility management

Les activités liées au facility management
maintenance des équipements ;
services aux occupants ;
gestion des fluides et des énergies ;
hygiène ;
sécurité ;
environnement.

Les différents types de facility management (FM)

FM interne ;
FM mixte ;
FM global.

La mise en œuvre du facility management

PPP et facility management

La définition du besoin

L'analyse des coûts ;

Le besoin lié à la qualité de service, de la sécurité, de la fiabilité des équipements ;

Le mode de fonctionnement des prestataires dans le cadre d'un marché de FM

L'amorçage du marché de FM.

Les clauses d'un contrat de facility management

Les aspects économiques et les gains apportés par le facility management.

Les clauses spécifiques au facility management et utilisable dans la sphère publique.

Les clauses générales d'un contrat de facility management

Savoir piloter un contrat de facility management

Exploiter et faire évoluer les reportings du prestataire.

Mettre en place un système de mesure de la qualité des prestations.

Développer sa culture de benchmarking, et utiliser les ratios métiers disponibles.

Structurer la gouvernance du contrat :

comité de suivi ;

comité de pilotage.

Lister les axes d'un plan de progrès et les conditions de sa mise en œuvre dans le cadre de la sphère publique.

Cas pratiques

Identification des différents types de FM

Positionnement du FM dans un PPP

Rédaction des clauses d'un marché de FM

Rédaction d'un plan de progrès dans le cadre d'un marché de FM